



Article : 047

Maghreb : de l'interconnexion des réseaux électriques à l'intégration énergétique

KERAMANE Abdelnour

oct.-15

Niveau de lecture : Facile

Rubrique : Histoire mondiale de l'énergie

A l'heure de la mondialisation et des grands ensembles, les difficultés que rencontre le Maghreb dans son développement économique pourraient trouver une solution dans l'intégration, en particulier, autour de l'énergie. Bien que, et peut-être parce que, répartie inégalement entre les différents Etats de la Région [notice 042], l'énergie pourrait, paradoxalement, créer des liens d'interdépendance et favoriser l'intégration des économies. Cette affirmation s'appuie sur l'expérience vécue dans les années 1970 dans le secteur de l'énergie électrique. Elle prend en considération une réalité caractérisée par l'intérêt commun, par des traditions de coopération solides dans ce domaine et par un enchevêtrement de réseaux électriques et gaziers très denses entre les trois pays.

Le Maghreb bénéficie en effet d'un acquis de taille : l'interconnexion complète des réseaux électriques et l'existence d'un organisme de coordination permanent. En 1991, le séminaire de Marrakech mettait en relief cet avantage dans ses conclusions¹ : « *Le secteur électrique demeure le secteur d'avant garde dans le domaine de la coopération maghrébine. Très tôt, des actions ont été menées par les entreprises d'électricité afin d'harmoniser les règles d'exploitation des réseaux et profiter des complémentarités des systèmes pour réduire les coûts de gestion. Il faut cependant noter qu'elles demeurent modestes par comparaison aux gains qu'engendreraient une gestion et un développement intégrés des systèmes* ». L'industrie électrique apparaît ainsi à l'avant-garde de ce que pourrait être à l'avenir une intégration énergétique de la région.

1. L'approvisionnement électrique du Maghreb

Mi-2012, la capacité de production électrique est de près de 24 GW_e dont 55% en Algérie, 28% au Maroc et 17% en Tunisie (tableau 1). La puissance maximale appelée (ou pointe), qui s'est déplacée depuis quelques années de l'hiver vers l'été dans les trois pays en raison d'un appel de puissance important dû à la climatisation, a connu une croissance exceptionnelle de 14% en Algérie, un taux plus modéré de 5% au Maroc et de 2,3% en Tunisie entre 2011 et 2012. La production est principalement d'origine thermique, les centrales fonctionnant à 99% au gaz naturel en Algérie et en Tunisie, avec un mix charbon/produits pétroliers au Maroc à 90%. Si les centrales électriques sont en quasi-totalité la propriété des compagnies publiques ou de leurs filiales en Algérie et en Tunisie, les installations privées réalisées au Maroc dans le cadre de la libéralisation du secteur interviennent pour 70% de la production totale. Il faut signaler que les échanges entre les pays maghrébins sont marginaux au regard des potentialités des interconnexions existantes. Par contre, le Maroc a importé 18% de ses besoins en électricité d'Espagne en 2012.

Du côté de la demande, la consommation d'électricité est d'environ 85 TWh, répartie à 50% pour l'Algérie, 33% pour le Maroc et 17 % pour la Tunisie. Elle a enregistré un accroissement de 10,9% en Algérie, 7,4% au Maroc et 7,7% en Tunisie entre 2012 et 2011.

Sur le long terme, on peut s'attendre à ce que le taux de croissance moyen de la consommation se situe autour de 5%, ce qui donnerait une capacité globale installée de 60 GW_e en 2030, dont 36 GWe environ de nouvelles capacités réparties comme suit : un tiers au moins en renouvelables,

¹ Séminaire organisé à Marrakech du 10 au 14 juin 1991 par le programme conjoint PNUD /Banque Mondiale d'assistance à la gestion du secteur de l'énergie en collaboration avec les Ministères de l'énergie de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie et dont les conclusions restent pertinentes. Cette rencontre reste l'une des plus importantes tenues sur la coopération énergétique au Maghreb.

solaire et éolien essentiellement ; un peu d'hydraulique et du thermique charbon au Maroc ; le reste viendrait pour une bonne part de cycles combinés gaz en raison des performances de cette technologie. La moitié de la production tunisienne et le tiers de la production algérienne actuelle sont déjà fournis par cette filière.

Tableau 1 : Caractéristiques du secteur de l'électricité au Maghreb

	Algérie	Maroc	Tunisie	Total
Puissance totale installée (MW _e)	13 003	6 692	4 114	23 809
Puissance maximale appelée (MW _e)	9 777	5 280	3 353	
Production totale (GWh)	54 086	26 356	16 781	97 223
- Thermique vapeur	9 422	15 413	5 443	
- Turbine à gaz	24 075	1 666	2 370	
- Cycle combiné	18 623	6 201	8 663	
- Renouvelables	389	2 544	306	
- Hybrides gaz-Solaire	1 159			
- Diesel	416	533		
Consommation totale (GWh)	43 150	27 561	14 066	84 777
Taux de croissance de la consommation 2012/2011	10,9%	7,4%	7,7%	
Nombre de consommateurs	7 428 843	4 716 602	3 384 131	
Consommation/hab (KWh)	1 142	845	1 302	
Longueur des réseaux (Km)				
- Réseau transport HT	23 779	21 854	5 971	
- Réseau distribution MT/BT	269 461	238 330	152 729	

Source: Comelec. *Bulletin statistiques 2012*. Les puissances maximales ont été enregistrées le 11/08 en Tunisie, le 12/08 en Algérie et le 08/08 au Maroc.

2. L'interconnexion des réseaux électriques et la Comelec

Dès le mois de juin 1974, bien avant la constitution de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en 1989, les entreprises publiques d'électricité des trois pays, l'Office National Marocain de l'Electricité (ONE), la Société Nationale Algérienne de l'Electricité et du Gaz (SONELGAZ), la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) ont décidé la création du Comité Maghrébin de l'Electricité (Comelec), immédiatement entérinée par le Conseil Permanent Consultatif Maghrébin (CPCM) qui regroupe les ministres de l'Economie des 3 pays². Les compagnies des deux autres pays ont rejoint le Comité: Sonelec (Mauritanie) en 1975 et Gecol (Libye) en 1989 après la constitution de l'UMA, formant ainsi le groupe spécialisé le plus ancien de l'Union, dont les missions consistent à promouvoir et coordonner, à l'échelle maghrébine et vis à vis des institutions internationales, les relations sur les

² Keramane Abdelnour, *Les échanges d'électricité: de l'interconnexion maghrébine aux liaisons entre réseaux électriques méditerranéens* in *L'Energie et sa distribution: pétrole, gaz naturel, électricité*, 1996 Encyclopédie de la Méditerranée - Editions Jaca Book (Milan) en italien- - Edisud (Paris) en français et Alif (Tunis) en arabe -96 p.

plan technique, économique, commercial, industriel, du management, de la formation et des relations sociales (carte 1 et tableau 2). Dans ce cadre, des actions concrètes et efficaces ont été conduites en commun :

- renforcement des lignes d'interconnexion et développement des échanges électriques avec pour finalité d'assurer une solidarité des réseaux tout en évitant les risques de propagation d'incidents graves ;
- programmes d'équipement et étude de projets communs, diffusion d'un schéma directeur à long terme du réseau maghrébin; projets de station de pompage ou même de centrale nucléaire ;
- élaboration et mise à jour permanente d'une carte du réseau électrique maghrébin, y compris le réseau de distribution impliquant l'alimentation des villages frontaliers à partir du réseau le plus proche et dans les conditions technico - économiques les plus favorables ; la première action et probablement la plus symbolique a été l'alimentation du village tunisien martyr de Sakiet Sidi Youcef à partir du réseau algérien ou du village marocain de Figuig à partir du réseau algérien à Beni Ounif ;
- utilisation commune des structures de formation électriques et gazières ;
- promotion de l'intégration industrielle maghrébine, de l'intervention des bureaux d'études et entreprises de travaux et de fabrication de matériel électrique du Maghreb, à travers notamment le renforcement de la fonction engineering.

Carte du réseau électrique maghrébin



Fig. 1 : Carte du réseau électrique maghrébin

L'échange constant d'informations et l'harmonisation des politiques au sein du Comelec ont créé une dynamique de la généralisation de l'électrification en zone rurale mais aussi urbaine qui a impliqué les Etats et les entreprises dans la mise en œuvre de mesures vigoureuses et l'allocation de moyens considérables. Il est vrai que, au lendemain de leur indépendance, les pays du Maghreb avaient à rattraper un retard colossal auquel il faut ajouter les effets de la croissance

démographique. Ce n'est pas par hasard que les pays du Maghreb ont aujourd'hui un taux d'électrification comparable à celui des pays européens. Ce résultat remarquable est le fruit d'une réflexion commune, même si chacun des trois pays a ensuite suivi une voie spécifique pour la réalisation et le mode de financement des programmes d'électrification.

En outre, l'expérience de la coopération maghrébine dans le domaine électrique et l'intensité des relations entretenues de longue date avec les institutions spécialisées homologues européennes comme l'UNIPED ou la CIGRE ont ouvert la voie à une coopération plus large à l'échelle euro-méditerranéenne et constitué des éléments déterminants dans la réflexion sur la réalisation d'une grande ceinture électrique autour du Bassin Méditerranéen, interconnectée au réseau européen³. La coopération à l'échelle méditerranéenne se fait au sein de Medelec, association qui regroupe les compagnies électriques du Bassin méditerranéen. De même que Comelec a contribué puissamment à la mise en place de l'Union africaine et de l'Union arabe des producteurs et distributeurs d'électricité

Tableau 2 : Les interconnexions électriques au Maghreb

Pays	Liaison	Tension (KV)	Longueur (Km)	Date
Algérie - Maroc	Ghazaouet - Oujda	225	47	Achevée en 1975 En service 1988
	Tlemcen - Oujda	225	64	1992
Maroc-Espagne	Hassi Ameer - Bourdim	400	232	2009
	Meloussa-Puerto de la Cruz (1)	400	61	1997
	Meloussa-Puerto de la Cruz (2)	400	61	2005
Algérie-Tunisie	El Aouinet-Tadjerouine	90	60	1969
	El Aouinet-Tadjerouine	220	60	
	El Hadjar-Fernana	90	35	1969
	Djebel Onk-Metaloui	150	65	1984
	Cheffia-Jendouba	400		2014
	Medenin-Abou Kammech	220	110	Achevée en 2003
Tunisie-Libye	Tataouin-Rouiss	220	165	Achevée en 2003

Source: Comelec

En 2014, les réseaux électriques des pays du Maghreb sont puissamment reliés entre eux et sont aussi interconnectés au réseau européen depuis 1997, date à laquelle le réseau électrique marocain a été connecté au réseau espagnol par un câble sous-marin à travers le Détroit de Gibraltar, doublé par un second câble en 2005 portant la capacité de transit à 1400 MW_e. Il est prévu un renforcement des interconnexions électriques en 400 KV et, malgré tous les obstacles - alors que la frontière est fermée entre les deux pays depuis 20 ans - une nouvelle liaison a été mise en service en septembre 2009 entre l'Algérie et le Maroc qui permet des échanges d'électricité plus importants. Il est vrai que, pour des raisons politiques, les échanges d'énergie se situent à un niveau limité et que, globalement, l'interconnexion fonctionne bien en deçà de ses possibilités et des espérances, même si le développement des échanges sur une base marchande, en particulier, entre la SONELGAZ et l'ONE, a intensifié les échanges intermaghrébins de façon temporaire.

³ Keramane A., La boucle électrique et le marché euro-méditerranéen de l'électricité in *Medenergie* N°36 – Septembre 2011.

Les trois pays du Maghreb veulent, malgré tout, s'acheminer vers la réalisation d'un marché maghrébin de l'électricité qui permettra ensuite leur pleine intégration au marché européen. A l'issue d'une réunion du Conseil des ministres maghrébins de l'énergie qui s'est tenue à Alger le 20 juin 2010, les participants ont adopté la « Déclaration d'Alger » par laquelle ils s'engagent à poursuivre leurs efforts pour harmoniser les cadres législatif et réglementaire ainsi que les conditions techniques et économiques d'un marché *«non discriminatoire, transparent» et qui fera «l'objet d'une tarification adéquate»*. L'étape suivante sera la mise en place graduelle d'un marché de l'électricité euro-méditerranéen, tenant compte de la situation particulière de chacun des pays et évitant de transposer des modèles importés. En effet, dans le cadre du dialogue euro-méditerranéen, il a été décidé lors d'une réunion des ministres de l'Energie du Bassin méditerranéen tenue à Rome, en 2003, d'accélérer le processus d'intégration du réseau électrique du Maghreb dans le réseau européen. Si l'Algérie et le Maroc ont déjà adopté un cadre législatif favorable à la création d'un marché euromaghrébin de l'électricité, la Tunisie envisage de suivre, en mettant fin au monopole de fait exercé par la STEG, opérateur historique et quasiment unique pour l'instant.

3. Le mix énergétique futur

L'interconnexion électrique devrait constituer le premier pas vers une intégration énergétique de la région que justifient les défis auxquels elle va devoir faire face.

Son potentiel d'économies d'énergie et de carbone est considérable. Plusieurs estimations fiables montrent que, sur les vingt prochaines années, un potentiel de l'ordre de 20 % de la consommation est réalisable, probablement plus si les prix de l'énergie continuent d'augmenter. La Tunisie a montré la voie au cours des vingt dernières années.

Néanmoins, avec une population fortement croissante - malgré les efforts certains accomplis en matière de maîtrise démographique- une urbanisation constante et de forts besoins en développement, la demande en énergie va croître à un taux annuel moyen compris entre 3 % (si on tient compte de gains importants en efficacité énergétique) et 4% (moyenne enregistrée sur la période 2000-2011). Par conséquent, elle se situera entre 120 et 145 Mtep/an pour l'ensemble du Maghreb à l'horizon 2030.

Comment faire face à une demande aussi importante? En tenant compte des tendances passées et des stratégies arrêtées par les différents pays, on peut tabler sur un taux de croissance annuelle de la consommation électrique d'au moins 5% avec l'utilisation du cycle combiné gaz pour la production électrique et le développement des renouvelables, entre 30% et 42% de la production d'électricité à l'horizon 2030. A cette date, le mix énergétique pourrait alors être le suivant : 52% en gaz naturel, 35% en pétrole, 8% en renouvelables y compris l'hydraulique et 5% en charbon. Les fossiles continueraient donc à prédominer à hauteur de 92%, au lieu de 97% en 2011, mais le gaz naturel supplanterait le pétrole et la part des renouvelables passerait de 3% en 2011 à 8% (figure 1).

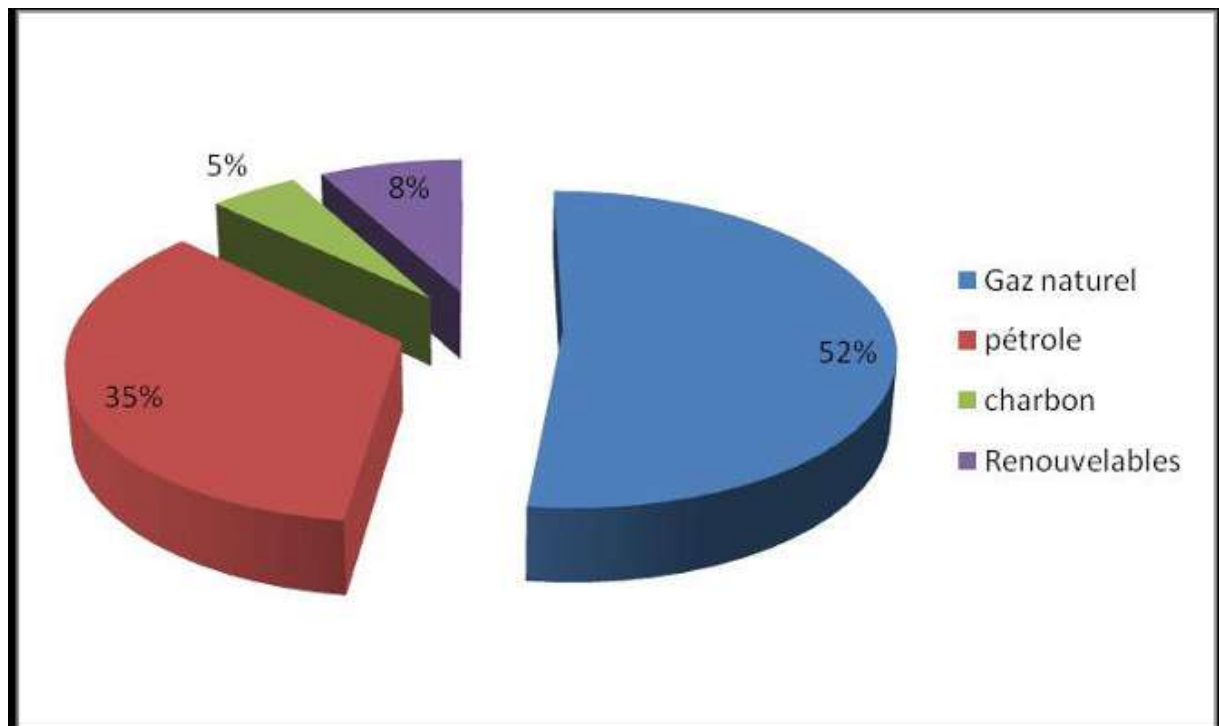


Fig. 2 : Répartition prévisible de la demande d'énergie primaire par source d'énergie –source : Horizon 2030

3.1. Les hydrocarbures

Le gaz jouera sans aucun doute un rôle de plus en plus important en raison des réserves importantes existant dans la région, de ses avantages environnementaux indéniables, de ses performances technique et économique pour la production d'électricité par cycle combiné et des infrastructures nombreuses reliant les trois pays entre eux et avec l'Europe. Il peut contribuer puissamment à un avenir énergétique commun, en association avec le solaire, une technologie déjà testée au Maroc et en Algérie, par un déploiement rapide des centrales électriques hybrides dans la période de transition vers une exploitation des ressources solaires à des conditions financières acceptables. Les débats sur le *fracking*, liés à l'environnement et la disponibilité de l'eau, ne doivent pas être éludés mais abordés en toute sérénité et de manière pragmatique. L'Algérie est déjà à l'ère du gaz, de même que la Tunisie, qui produit une partie de ses besoins. Le Maroc envisage la construction d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) qui lui permettrait de recevoir du GNL du Qatar, en plus du gaz algérien arrivant par le Gazoduc Maghreb Europe (GME) baptisé Pedro Duran Farell. En outre, les Autorités marocaines nourrissent un espoir raisonnable de faire des découvertes de gaz sur la côte atlantique⁴.

La part du pétrole dans le bilan énergétique est importante surtout au Maroc qui importe la quasi-totalité de ses besoins mais l'introduction massive du gaz naturel et des renouvelables devrait atténuer cette tendance et diminuer sensiblement la part du brut dans le mix.

⁴ Interview d'Abdelkader Amara, ministre marocain de l'Énergie à l'Usine Nouvelle, février 2014.

3.2. Le charbon

Le charbon reste utilisé essentiellement au Maroc qui a des traditions et des projets de construction de centrales à charbon. Ses partisans invoquent un coût moins élevé et moins volatile que celui du pétrole. Néanmoins, il faut noter que le coût de la production de l'électricité à base de charbon dépend aussi de la taille du programme et des technologies envisagées et qu'il n'intègre pas les coûts environnementaux lesquels peuvent être désastreux pour un pays à vocation touristique.

3.3. Le nucléaire

Les trois pays du Maghreb s'intéressent à la technologie nucléaire et ont engagé, chacun de leur côté, des études de faisabilité avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et avec des pays ayant une grande expérience dans le domaine (France, USA, Russie, entre autres). La question avait même été abordée au sein du Comelec au milieu des années 1970. L'Algérie et le Maroc ont installé des réacteurs de recherche pour assurer la formation des cadres et techniciens et lancé des applications dans le domaine agricole et de la santé. Périodiquement, des annonces sont faites mais il n'y a aucun projet précis. Il s'agit d'une industrie de haute technologie exigeante en compétences, en savoir-faire et en maîtrise organisationnelle qui nécessite de grands moyens qu'ils soient institutionnels, industriels ou financiers, et des ressources humaines et scientifiques de haut niveau. Elle comporte des risques connus et identifiés et exige des conditions draconiennes pour sa mise en œuvre : volonté politique et stabilité, adhésion des populations, des moyens financiers importants, une base industrielle solide, un réseau électrique de taille appropriée, une autorité de sûreté réellement indépendante qui impose de bonnes performances, la transparence et l'acceptation des contrôles. Autant de conditions qu'un pays du Maghreb seul peut difficilement réunir mais qui, dans un cadre régional, pourrait être une solution. Compte tenu des délais de réalisation, il paraît peu probable de voir sur le réseau maghrébin une centrale nucléaire d'ici 2030. Au-delà de cette échéance, cela est possible et pourrait constituer le cas type de projet structurant exigeant une coopération maghrébine complète et confiante, adossée à un partenariat industriel et technologique avec un pays développé ayant l'expérience dans ce secteur. Le réseau électrique des 3 pays qui totaliserait une puissance installée d'environ 60 MW en 2030, pourrait intégrer les tranches nucléaires les plus puissantes sans risque électrique majeur.

3.4. Les énergies renouvelables

Elles constituent une ressource importante pour le Maghreb qui s'est engagé de manière volontariste dans leur développement, même si elles ne remplaceront pas les sources fossiles [notice 042]. En effet avec les ambitions affichées de produire entre 30 et 42% d'électricité verte en 2030, on arrive à peine à 8% de la demande globale d'énergie, y compris l'hydraulique dont les

développements seront limités au Maroc et à quelques projets de stations de transfert d'énergie par pompage (STEP). Par conséquent, à l'instar du triptyque 20/20/20/ de l'Union Européenne, les pays du Maghreb devraient adopter des objectifs de long terme encore plus volontaristes en matière d'efficacité énergétique et de renouvelables pour amorcer une véritable transition énergétique. Il est vrai que les renouvelables posent un problème de coût pour l'immédiat et surtout, comme le nucléaire, un grand défi technologique et industriel. La décision de développer le solaire, et plus particulièrement le CSP au Maghreb avec un certain volontarisme, est intéressante à suivre car le CSP constitue une technologie naissante, abordable et plus accessible que les technologies conventionnelles, le nombre de patentes la concernant étant relativement moins élevé. Le solaire par concentration (Concentrated Solar Power –CSP) peut constituer pour les pays du Maghreb une nouvelle et réelle opportunité d'intégration des systèmes énergétiques avec comme corollaire la possibilité d'être activement impliqués dans le développement d'une industrie verte⁵. De plus, l'exemple de la première tranche de Ouarzazate et celui de la centrale hybride-solaire de Hassi Rmel laissent à penser que les coûts de production de l'électricité peuvent devenir compétitifs à moyen terme avec l'augmentation de la taille des centrales et la baisse des coûts inhérente aux progrès technologiques.

4. Passer de la coopération à l'intégration

Si, pour l'instant, chaque pays tente de réaliser son programme seul en s'appuyant sur la coopération et les financements internationaux, les jalons d'une coopération maghrébine dans le domaine des renouvelables ont été posés par la cinquième conférence générale du Comité Maghrébin de l'Electricité de Tunis. Deux faits importants, survenus ces dernières années, confortent cette décision stratégique. Le premier est la convergence des secteurs de l'électricité et de l'eau qui a conduit jusqu'à la restructuration de certaines entreprises publiques⁶, avec d'une part le dessalement, déjà fortement ancré en Algérie et qui semble se profiler dans les autres pays du Maghreb, d'autre part les STEP. Le second est l'apparition des pointes d'été dans tous les pays à cause de la demande croissante d'électricité pour la climatisation, coïncidant ainsi avec les périodes de production maximale du solaire.

La coordination des programmes d'énergies renouvelables, particulièrement le solaire, et l'intégration progressive des systèmes permettront un déploiement à l'échelle régionale plus important que la somme des programmes dans chacun des pays individuellement pour satisfaire une demande croissante, réduire les coûts et enfin exporter les surplus sur une base marchande en tenant compte des externalités environnementales. L'intégration créera aussi une taille de marché critique qui renforcera la position du Maghreb pour négocier le transfert de technologie et mettre les efforts de recherche & développement en commun pour la maîtriser. Elle est aussi essentielle, avec une ouverture ultérieure vers le Machrek et l'Europe, pour le déploiement à grande échelle des renouvelables et le développement des capacités industrielles en partenariat sur une base régionale.

Globalement, on peut considérer que le bilan de la coopération maghrébine en matière d'énergie est positif, même s'il est en deçà des potentialités et des aspirations légitimes. Il y a des réalisations

⁵ Berrah N. Déploiement des Énergies renouvelables au Maghreb: mythe ou opportunité? in *Medenergie* N°44 - Mai 2014.

⁶ Au Maroc, l'Office National de l'Electricité (ONE) a récemment absorbé les activités de l'ancien office national de l'eau potable et est devenu l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE), consacrant la convergence électricité-eau. En Algérie, Sonelgaz a créé, en partenariat avec Sonatrach, une filiale l'Algerian Energy Company (AEC) qui a réalisé une dizaine de grandes usines de dessalement combinée avec la production électrique.

tangibles même si elles sont insuffisantes : le fonctionnement régulier du Comelec quarante ans après sa création, l'interconnexion des réseaux électriques, de puissantes liaisons gazières, le partenariat dans la recherche/exploration des hydrocarbures, les contrats d'exportation/importation d'électricité et de gaz naturel, la solidarité entre les entreprises d'électricité en cas de défaillance de l'un des systèmes. On doit reconnaître que beaucoup reste à faire au regard du formidable potentiel existant et des bénéfices significatifs à retirer d'une intégration plus complète des systèmes énergétiques de la Région. De nombreuses conférences sont organisées régulièrement sur ce thème et aboutissent à la même conclusion : les pays du Maghreb doivent passer le plus rapidement possible de la coopération à une véritable intégration. Bien conçue, cette dernière peut renforcer la coopération dans un cadre collectif d'interdépendance et d'utilisation commune des ressources et des moyens. Elle est nécessaire à l'ère de la mondialisation et des nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la région.

En conclusion, on peut affirmer que l'avenir énergétique du Maghreb est dans une véritable intégration régionale et dans une stratégie alternative devant conduire en 2030 à un mix énergétique plus diversifié et orientée vers des actions énergiques dans les domaines suivants : maîtrise de la demande en énergie et amélioration de l'efficacité énergétique tout particulièrement en Algérie ; réduction de la part des énergies fossiles par un développement intensif des énergies renouvelables (solaire et éolien principalement) ; intensification de l'effort de recherche/exploration des hydrocarbures qui seraient, pour une bonne part, préservés pour les générations futures; lancement d'études pour l'introduction de l'énergie nucléaire qui devrait prendre le relais des hydrocarbures; mise en place de filières industrielles dans les équipements énergétiques, en particulier les renouvelables, en misant sur la formation, la recherche et l'appropriation des technologies.

Une telle stratégie nécessite un effort courageux, gigantesque dans le cadre d'une coopération loyale et surtout dans un élan collectif soutenu par une coopération à la fois sud-sud et nord-sud accrue. Naturellement, cela suppose une vision globale et concertée et un climat de confiance - qui fait cruellement défaut aujourd'hui - et des efforts importants, orientés dans différentes directions. Il appartient aux dirigeants des pays du Maghreb de créer un tel climat, de transcender leurs divergences, de promouvoir les réformes politiques, économiques, institutionnelles et de bonne gouvernance indispensables. Dans ce contexte, l'énergie serait un facteur décisif d'intégration et de développement significatif, en faisant jouer les synergies et en utilisant l'expérience commune. Et, dans un cadre intégré, les ressources de la région permettent non seulement de faire face aux besoins énergétiques locaux mais peuvent contribuer à ceux de l'Europe voisine qu'il s'agisse du gaz ou de l'électricité verte dans le cadre des projets en cours sur le bassin méditerranéen.